

## PROGRAMME : EDUCATION OUT LOUD (EOL-OC1-3)

\*\*\*\*\*

Projet d'Appui aux Renforcements de l'Influence de la Société Civile pour la promotion de l'éducation de base inclusive de qualité, phase 3



RAPPORT DE L'ATELIER DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES INSPECTEURS, CONSEILLERS PEDAGOGIQUES, LES CAPE ET INSTITUTIONNELS SUR LES NORMES EQF 5 ET 10 DANS LE DEPARTEMENT DU PLATEAU

Réalisé par Evrard TAMEGNON

## **Résumé exécutif**

*Dans le cadre de la mise en œuvre du programme Education Out Loud, la Coalition Béninoise des Organisations pour l'Éducation Pour Tous (CBO-EPT) a organisé, les 23 et 24 avril 2025 à Kétou, un atelier de renforcement de capacités à l'intention des inspecteurs, conseillers pédagogiques et membres de la Coordination des Associations des Parents d'Élèves (CAPE) du département du Plateau. L'objectif général de cette rencontre était de renforcer la compréhension et l'appropriation des normes 5 et 10 de l'École de Qualité Fondamentale (EQF), en vue d'une application plus effective dans le système éducatif local.*

*L'atelier s'est ouvert sur une cérémonie officielle marquée par des interventions institutionnelles, suivie de présentations techniques, de débats interactifs et de travaux de groupe. Les échanges ont porté notamment sur les obstacles socioéconomiques et culturels au maintien des enfants dans le système éducatif, avec un accent particulier sur la situation des filles et des enfants handicapés.*

*Les participants ont formulé un ensemble de recommandations en faveur d'une meilleure diffusion des normes EQF, d'un renforcement de l'implication des acteurs locaux, et d'un soutien accru aux familles vulnérables. L'atelier a ainsi permis de poser les bases d'un engagement renouvelé en faveur d'une éducation inclusive, équitable et de qualité dans le département du Plateau.*

# Introduction

L'éducation inclusive de qualité constitue non seulement un droit fondamental, mais également le socle du développement personnel et social de chaque enfant. À cet égard, les normes de l'École de Qualité Fondamentale (EQF) apparaissent comme des leviers essentiels pour garantir à tous les enfants un accès équitable à un enseignement de qualité, leur permettant ainsi d'exprimer pleinement leur potentiel et de s'insérer activement dans la société.

Dans cette dynamique, le programme **Education Out Loud** (EOL) poursuit l'objectif de promouvoir une éducation de base inclusive et de qualité pour tous. C'est dans ce cadre que la Coalition Béninoise des Organisations pour l'Éducation Pour Tous (CBO-EPT) a entrepris la mise en œuvre d'un ensemble d'activités du programme EOL, dont le renforcement des capacités des acteurs clés du système éducatif notamment les membres du corps d'encadrement et de la Coordination des Associations des Parents d'Élèves (CAPE) sur les normes EQF 5 et 10 dans le département du Plateau.

L'atelier organisé à cet effet s'est tenu à l'hôtel *Les Résidences Céline* de Kétou, les 23 et 24 avril 2025. Il a réuni des Inspecteurs, des Chefs de Circonscription Scolaire (C/CS), des Conseillers Pédagogiques (CP), des membres des CAPE ainsi qu'un représentant de l'Observatoire Départemental de l'Éducation du Plateau.

Le présent rapport vise à rendre compte du déroulement de cet atelier, à présenter les recommandations issues des échanges et travaux menés durant ces deux journées.

## I. Objectifs de l'atelier

### Objectif général

- Renforcer les capacités des inspecteurs, conseillers pédagogiques, membres de la CAPE et représentants institutionnels sur les normes EQF 5 et 10, en vue de favoriser leur appropriation et leur mise en œuvre effective dans le système éducatif du département du Plateau.

### Objectifs spécifiques

- Former les inspecteurs et conseillers pédagogiques au contenu des normes EQF 5 et 10 ;
- Sensibiliser les participants à l'importance de ces normes et à leur impact sur la qualité des enseignements et des apprentissages ;
- Outiller les acteurs éducatifs avec des approches pédagogiques et méthodologiques adaptées à l'implémentation des normes concernées ;
- Encourager le partage d'expériences et la capitalisation des bonnes pratiques en matière d'encadrement pédagogique.

## II. Déroulement

### 2.1. De la cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été marquée par les interventions successives de Monsieur Janvier ADEGBOLA, Président de l'Observatoire Départemental de l'Éducation du Plateau, de Monsieur Arsène ADIFFON, Président du Conseil d'Administration de la CBO-EPT, et de Monsieur Yémalin Emile DOSSA, Directeur Départemental des Enseignements Maternel et Primaire du Plateau. Ensemble, ils ont constitué le présidium de lancement de l'atelier.

Dans son allocution d'ouverture officielle, le DDEMP du Plateau a mis en lumière l'importance stratégique de cette rencontre, en soulignant qu'elle contribuera indéniablement à l'amélioration de la qualité de l'éducation pour tous les enfants, indépendamment de leur situation. Il a également insisté sur la nécessité d'une synergie d'action entre les différents acteurs du système éducatif – familles, autorités locales, enseignants et apprenants – pour la mise en œuvre effective des normes de l'École de Qualité Fondamentale.

À l'issue de cette première séquence, un présidium de trois membres a été mis en place pour assurer la coordination et la modération des travaux de l'atelier. Il est composé comme suit :

- Président : Laurent HOTEJNI, Chef de la Circonscription Scolaire de Sakété
- Rapporteur : Codjo GBAHOUN, Conseiller Pédagogique, Zone 4 Kétou
- Secrétaire : Reine KOUKPO, Conseillère Pédagogique, Zone 3 Ifangni

### 2.2. De l'atelier de renforcement de capacités des participants

#### ➤ Présentation

L'ouverture formelle de l'atelier étant effectuée, les participants ont pris connaissance de l'agenda des travaux. La première communication a ensuite été présentée par Madame Vitale OKE, Chargée de Programmes à la CBO-EPT.

Son intervention a permis de présenter le programme Education Out Loud, ainsi que les résultats et recommandations issus de l'étude de référence sur les barrières socioéconomiques et culturelles entravant la scolarisation et le maintien des enfants à l'école, en particulier les filles et les enfants en situation de handicap.

À l'issue de cette présentation, un échange interactif a permis aux participants d'exprimer leurs préoccupations et observations. Un sujet de discussion particulièrement riche a porté sur la cérémonie traditionnelle « ORO », identifiée dans l'étude comme une

barrière socioculturelle. Plusieurs participants ont apporté des précisions utiles à ce propos, en soulignant que cette pratique ne constitue plus aujourd'hui un réel obstacle à la scolarisation dans le département du Plateau.

En réponse aux différentes barrières évoquées, plusieurs recommandations ont été formulées, notamment :

- l'amélioration des conditions économiques des ménages ;
- la sensibilisation des parents à l'importance de la préscolarisation ;
- la formation continue des enseignants.

Par ailleurs, des interrogations ont été soulevées quant aux actions concrètes envisagées par la CBO-EPT pour améliorer les conditions de vie des ménages vulnérables. Certains participants ont estimé que la création de nouvelles écoles ne devrait pas constituer une priorité, et qu'il conviendrait plutôt de privilégier des solutions mieux adaptées au contexte local.

#### ➤ Travaux de groupes

La deuxième phase de l'atelier a été consacrée aux travaux de groupe. Les participants ont été répartis en deux équipes afin d'approfondir les réflexions autour des normes EQF 5 et 10.

##### Groupe 1 : CCS et CP

Les travaux de ce groupe ont porté sur l'alignement des pratiques d'inspection et d'accompagnement avec les normes de l'EQF, dans l'objectif de renforcer le soutien aux enseignants et aux établissements scolaires.

En s'appuyant sur les grilles de visite d'école et d'inspection de classe, les participants ont croisé les indicateurs existants avec ceux des normes EQF 5 et 10.

Les échanges leur ont permis d'identifier plusieurs points de convergence, tout en soulignant la nécessité d'harmoniser les outils d'évaluation avec les référentiels EQF, afin d'assurer une cohérence accrue des pratiques et un appui structuré au développement des enseignants.

##### Groupe 2 : CAPE et institutionnels

Ce groupe s'est intéressé au renforcement des mécanismes de communication et de collaboration entre l'école, les parents d'élèves et la communauté, dans une perspective d'amélioration continue de la qualité de l'éducation.

Les discussions ont permis de faire émerger des pistes concrètes pour favoriser une participation active, inclusive et structurée des parents et des acteurs communautaires, en cohérence avec les principes des normes EQF.

Les propositions formulées visent à promouvoir une gouvernance scolaire participative, fondée sur le dialogue, la transparence et la co-responsabilité.

*(Les comptes rendus des travaux en annexe)*

Ces sessions de travail ont favorisé une appropriation pratique des contenus, le partage d'expériences et la formulation de recommandations opérationnelles en vue d'un alignement plus effectif avec les standards de qualité éducative.

### **2.3. De la cérémonie de clôture**

La cérémonie de clôture de l'atelier s'est tenue dans une atmosphère de satisfaction et d'engagement renouvelé en faveur de la qualité de l'éducation. Elle a débuté par lecture et amendement du rapport de l'atelier réalisé par le présidium de déroulement de l'atelier.

Certains participants ont partagé leurs impressions sur le déroulement de l'atelier, mettant en exergue la richesse des échanges, la clarté des présentations et la pertinence des recommandations formulées. L'accent a également été mis sur l'importance de la mise en œuvre concrète des normes EQF 5 et 10 dans les pratiques éducatives au niveau local.

La clôture officielle a été marquée par l'intervention du Président du Conseil d'Administration de la CBO-EPT, qui a salué la mobilisation des acteurs du département du Plateau et réaffirmé l'engagement de la coalition à accompagner les efforts de plaidoyer pour une éducation inclusive, équitable et de qualité.

L'atelier s'est achevé sur une note d'espoir, avec la ferme volonté des participants de poursuivre le travail amorcé et de maintenir une dynamique de collaboration autour des enjeux éducatifs identifiés.

### III. Recommandations

À l'issue des travaux de groupe et des échanges en plénière, plusieurs recommandations ont été formulées en vue de renforcer l'alignement des pratiques éducatives avec les normes EQF 5 et 10, et d'améliorer la qualité globale de l'éducation dans le département du Plateau. Ces recommandations peuvent se résumer comme suit :

- Adapter les grilles de visite d'école et d'inspection de classes aux exigences des normes EQF, en intégrant des indicateurs de qualité relatifs à l'environnement d'apprentissage, aux compétences pédagogiques et à l'inclusion.
- Mettre en place ou revitaliser des cadres de dialogue entre l'école, les parents d'élèves et les acteurs communautaires, à travers les comités de gestion ou autres instances participatives.
- Sensibiliser les communautés à leur rôle dans l'amélioration de la qualité de l'éducation, en facilitant l'accès à l'information et en encourageant leur implication dans le suivi des actions pédagogiques.
- Développer des actions ciblées pour lever les barrières socioéconomiques et culturelles à la scolarisation, notamment pour les filles et les enfants handicapés.
- Promouvoir la préscolarisation et renforcer la formation initiale et continue des enseignants sur les approches inclusives et différenciées.

### Conclusion

L'atelier de renforcement des capacités organisé par la CBO-EPT dans le cadre du programme Education Out Loud s'est révélé être un espace d'apprentissage, de partage et de réflexion collective autour des normes EQF 5 et 10. Il a permis aux différents acteurs du système éducatif du département du Plateau de mieux s'approprier ces normes, d'identifier les défis spécifiques liés à leur mise en œuvre, et de formuler des pistes d'action concrètes.

L'engagement manifesté par les participants, la qualité des contributions et la richesse des échanges traduisent une volonté commune de faire de l'éducation inclusive de qualité une réalité pour tous les enfants, sans distinction. Il appartient désormais à chacun des acteurs impliqués de poursuivre les efforts amorcés, afin de traduire en actes les recommandations issues de cet atelier et de garantir une application effective et durable des normes de l'École de Qualité Fondamentale dans les établissements scolaires du département du Plateau. Et pourquoi pas du Bénin ?

# ANNEXES

## 1. Photos de l'atelier



Présidium du lancement



Présidium du déroulement de l'atelier



Travaux de groupe des CAPE



Travaux de groupe des CCS et CP

## 2. Travaux de groupes

### ❖ TRAVAIL DE GROUPE SUR LA NORME EQF 5

1) La norme 5 s'intitule "Traiter équitablement les filles et les garçons en accordant une attention particulière aux enfants à besoins éducatifs spéciaux".

- L'école s'organise pour traiter équitablement toutes les catégories d'élèves (filles, garçons, enfants à besoins spécifiques) au cours des activités pédagogiques
- L'école s'organise pour traiter équitablement toutes les catégories d'enfants dans la répartition des responsabilités et des tâches, ainsi dans l'acceptation des différences en accordant une attention particulière aux enfants à besoins éducatifs spéciaux
- L'école s'organise pour offrir des modèles aux filles à travers la présence d'enseignantes à raison d'au moins une enseignante pour trois classes
- L'école s'organise pour utiliser des manuels et d'autres supports didactiques qui proposent une représentation équilibrée des filles/femmes, des garçons/hommes et des personnes handicapées

2) Importance de la norme 5 pour garantir une éducation de qualité fondamentale au Bénin

La norme 5 offre la chance équitable à toutes les catégories d'enfants en âge scolarisable ; elle se trouve être transversale à travers toutes les normes de l'EQF au Bénin ; d'où son importance pour garantir une éducation de qualité fondamentale au Bénin

3) L'évaluation de l'état actuel de l'entité (école, circonscription, ...) par rapport à la norme

Dans nos descentes quotidiennes nous insistons sur la non-discrimination à travers les tâches à confier aux filles et aux garçons

4) Forces et faiblesses pour la mise en œuvre de la norme 5

- Forces
  - La mise en œuvre des indicateurs de la norme 5 selon l'EQF favorise l'égalité des chances aux filles aux garçons et des enfants à besoin éducatifs spéciaux
- Faiblesses
  - Entre autres nous avons les pesanteurs sociales
  - Formation initiale
  - Insuffisances d'école inclusive
- Défis à relever
  - Revoir la formation initiale des enseignants
  - La professionnalisation des enseignants vers l'éducation inclusive
  - Renforcer la sensibilisation au niveau des parties prenantes
- Ressources
  - Les apprenants ; les enseignants ; les parents d'élèves ; la communauté ; l'Etat ; les ONG ; les PTF.

❖ TRAVAIL DE GROUPE SUR LA NORME EQF 10

1)

Indicateurs	Description	Structures
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>L'école s'organise pour garantir l'existence effective d'organes fonctionnels</b></li> <li>✓ <b>L'existence d'un partenariat efficace entre les acteurs de l'école</b></li> <li>✓ <b>L'existence, la bonne tenue et la bonne circulation du livret de suivi de la scolarité des élèves et du carnet de correspondance entre école et les parents d'élèves</b></li> <li>✓ <b>L'existence d'un mécanisme de contrôle de la gestion de l'école et des résultats scolaires obtenus</b></li> </ul>	<p>Impliquer la communauté dans la gestion efficiente de l'école</p> <p>Analyser les situations en vue de la recherche des solutions et leur mise en œuvre</p>	<p>APE ; le personnel enseignant</p>

2) La norme intitulée "Entretenir une collaboration effective, soutenue et fructueuse avec les parents d'élèves et les acteurs membres de la communauté" est importante puisqu'elle favorise l'implication de tous les acteurs de l'école. La gestion collégiale consolide les relations entre la famille et l'école et même le personnel enseignant et les apprenants.

Pour l'efficacité d'une action, la franche collaboration s'impose entre les acteurs. Ainsi, le résultat d'une action menée est tributaire de la qualité des résultats en vue de l'atteinte des objectifs fixés. Il faut noter qu'actuellement toutes les écoles ne respectent pas encore la norme 10.

3) Il y a une implication effective des parents d'élèves car ces derniers apprécient les tâches accomplies par les enseignants et mettent leur visa. Quant au corps d'encadrement, des suivis réguliers et permanents se font au cours/lors des visites de classes et d'écoles

afin d'aider à améliorer les prestations pédagogiques des enseignants. L'état actuel est reluisant car les enseignants et le corps d'encadrement réalisent leur mission.

#### 4) Forces et faiblesses

- Forces
  - Détermination de certains parents pour le respect de la norme 10
  - Prise de conscience de certains directeurs d'écoles et leurs personnels puis la création d'un environnement favorable
- Faiblesses
  - Insuffisances de sensibilisation sur la norme 10
  - Inadéquation entre formation et emploi
  - Non maîtrise de l'importance de la norme 10
- Les défis à relever se résument comme suit :
  - Intensifier la campagne de vulgarisation de la norme 10
  - Adéquation entre formation et emploi
  - Motiver les apprenants et les acteurs de l'école
- Les ressources à mobiliser
  - Pérenniser la formation continue des enseignants
  - Poursuivre la construction des infrastructures en tenant compte des apprenants handicapés
  - Promouvoir l'éducation inclusive des apprenants handicapés en leur apportant des soutiens réguliers

#### ❖ **COMPTE RENDU DU TRAVAIL DE GROUPE REALISE PAR LES CAPE ET SOCIETE CIVILE**

##### 1) Faire de la sensibilisation

- Communiquer sur les normes 5 et 10
- Former les paires à travers les sessions des APE sur les normes 5 et 10 de l'EQF
- Vérifier les impacts de cette formation dans les écoles et au niveau de la population

##### 2) Vulgariser les normes de l'EQF sur les médias, les réseaux sociaux à travers les pancartes, les banderoles afin de toucher tout le monde ; aucune couche de la communauté ne doit être laissée.

##### 3) - Mettre en place un cadre de concertation entre les partenaires de l'école

- Travailler pour que tous les partenaires soient confiants
- Assurer le maintien des enfants à l'école

### 3. Rapports des deux jours de l'atelier

#### ❖ Jour 1

#### **ATELIER DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES INSPECTEURS, CONSEILLERS PEDAGOGIQUES ET ACTEURS INSTITUTIONNELS SUR LES NORMES 5 ET 10 DE L'ECOLE DE QUALITE FONDAMENTALE (EQF)**

#### **RAPPORT DE LA JOURNEE I**

Dans le souci d'améliorer la qualité de l'éducation, la Coalition Béninoise des Organisations pour l'Education pour Tous (CBO-EPT) a prévu un atelier de renforcement de capacités au profit des membres du corps d'encadrement et des acteurs institutionnels du département du Plateau pour approprier les normes 5 et 10 de l'EQF et contribuer à l'amélioration de la qualité éducative. Cet atelier prévu pour les journées 23 et 24 avril 2025 a effectivement démarré à l'hôtel Les Résidences Céline de Kétou.

Au cours de cette première journée, après l'accueil et l'installation des participants, nous avons assisté à la cérémonie d'ouverture pendant laquelle le coordonnateur, le Président de la structure et le Directeur Départemental des Enseignements Maternel et Primaire (DDEMP) ont pris tour à tour la parole. Après la présentation des participants, un présidium de trois (03) membres a été installé pour conduire les activités. Il s'agit d'un président monsieur HOTEgni Laurent (CCS Sakété), d'un rapporteur monsieur GBAHOUN Codjo (CP4 Kétou) et d'une secrétaire madame KOUKPO Reine (CP3 Ifangni). Ensuite, les formalités logistiques ont été clairement définies par le comptable de la structure organisatrice du présent atelier. Dans l'optique de respecter le chronogramme de l'atelier, madame Vital OKE OLLIVIER DE MONTAGUERRE, la cheffe programme a présenté le programme Education Out Loud (EOL-OC1-3) accompagné des résultats et recommandations de l'étude sur les barrières, socio-culturelles et économiques. Au nombre de ces barrières, nous pouvons citer le manque de moyens financiers, la méconnaissance de l'importance et de la valeur du pré scolaire et le manque d'enseignants bien formés pour assurer une éducation inclusive. Au regard de ces différentes barrières sus citées, quelques recommandations comme l'amélioration des conditions économiques des ménages, la sensibilisation des parents sur l'importance du pré scolaire et la formation des enseignants ont été formulées. Après ces présentations, les participants ont été soumis à un test de connaissance sur les normes 5 et 10 de l'EQF. A sa suite, ils se sont éclatés en deux (02) groupes de travail. Ils ont pu identifier la norme 5 intitulée : **Traiter équitablement les filles et les garçons en accordant une attention particulière aux enfants à besoins éducatifs spéciaux** et la norme 10 ayant pour titre **Entretenir une collaboration effective, soutenue et fructueuse avec les parents d'élèves et les autres membres de la communauté** tout en ressortant les indicateurs les plus pertinents, expliquer pourquoi ils sont importants pour garantir une éducation de qualité fondamentale au Bénin, mettre un accent particulier sur l'état actuel dans les écoles et les circonscriptions scolaires, identifier les forces et les faiblesses existantes tout en insistant sur les principaux défis à relever pour atteindre un niveau de conformité satisfaisant puis situer les ressources actuellement disponibles qui pourraient être mobilisées pour améliorer l'application de ces normes. Signalons que plusieurs échanges ont permis aux participants de bien cerner le contenu de ces normes 5 et 10. Dans la soirée, les participants se sont réunis par catégories d'acteurs. Concernant la catégorie du corps d'encadrement, il est à noter que les CCS et les CP cochent les enseignants pour assurer une éducation inclusive dans les écoles. Quant à la Coordination des Associations des Parents d'Elèves (CAPE) et la société civile, ils doivent surtout sensibiliser la communauté pour maintenir les

enfants à l'école en vue d'obtenir un résultat probant. Ainsi commencée à 8 heures 10 minutes, la journée a pris fin à 17 heures 15 minutes à la satisfaction de toutes et de tous.

Les Rapporteurs

- 1- DAKOUDI Raymond CP2 Adja-Ouèrè
- 2- DANNON C. M. François CP3 Adja-Ouèrè

## ❖ Jour 2

RAPPORT DE LA JOURNÉE DU JEUDI 24 AVRIL 2025

Après lecture, amendement et adoption du rapport de la journée précédente, les activités du jour 2 ont démarré par la plénière des travaux de groupes suivie des échanges. Ainsi, il a été retenu que le soutien du corps d'encadrement à l'endroit des enseignants se fasse suivant les normes de l'EQF et en respect des textes régissant la fonction du Conseiller Pédagogique et de celle de l'Inspecteur. Ces actions étant en lien avec les normes 5 et 10, elles se résument ainsi qu'il suit :

- l'observance et l'assurance d'un climat propice de travail à l'apprentissage ;
- la mise en œuvre au mieux des stratégies appropriées au cours de l'apprentissage ;
- le respect de l'équité sous toutes ses formes ;
- la participation active des apprenants à la réalisation des activités ;
- la constatation de l'implication des membres de l'Association des Parents d'Elèves à travers les rapports de séances de travail et d'Assemblées Générales ;

La réussite de ces indicateurs passe d'office par la clarification des niveaux de compétence sur les normes 5 et 10 de l'EQF. Du coup, les enseignants sont outillés, autonomes et responsabilisés pour l'accomplissement sans faille des tâches pédagogiques en respect à l'objectif général de la CBO-EPT.

A cela, s'ajoute l'adaptation des outils de visite, d'inspection et d'école afin que le corps d'encadrement accompagne véritablement les enseignants. A ce sujet, diverses similitudes ont été identifiées. A propos de la norme 5, les indicateurs 1,2 et 6 sont pris en compte par

la grille d'inspection et celle de visite d'école au point 9. Quant à la norme 10, aucune similitude n'est notée au niveau des grilles de visite de classe et d'inspection. Toutefois, la grille de la visite d'école en a fait cas au niveau du domaine 7. On peut alors déduire que les compléments sont nécessaires au niveau des indicateurs de la norme 10.

Pour une gestion participative soutenue, les parents se doivent d'intensifier la sensibilisation sur des thèmes clairs et incitatifs, de vulgariser les normes à travers divers canaux de communication et créer un environnement sûr en vue d'accompagner les enseignants.

Des diverses activités réalisées, un plan de suivi des normes et des mécanismes de feedback a été défini par les enseignants (ci-joint le plan de suivi des normes).

Notons que les activités démarrées à 9h ont pris fin à 13h 30' dans une ambiance de convivialité, après la lecture des différents rapports et les formalités de clôture et de départ.

Les rapporteurs,

AGBOYINOU Germain, CP1 Pobè

AHOUCANDJINOU M. Apollinaire, CP3 Pobè.

❖ **Feuille de route réalisée par le corps d'encadrement**

CATEGORIES	ACTIONS /ACTIVITES AMENER	DELAIS/ PERIODE	RESPONSABLES	ACTEURS ASSOCIES	OBSERVATIONS
<b>CORPS D'ENCADREMENT</b>	Séance de travail avec la CAPE communale sur la norme 10	Septembre à novembre 2025	CCS, CP	Membres de la CAPE	
	Séance de travail avec les directeurs d'école sur la norme 5	Septembre à novembre 2025	CCS, CP	Directeurs d'écoles	
	Visites/ Inspections de classe et visite d'écoles	Mai à juin 2025	CCS, CP	Directeurs d'école/ Collaborateurs	
	Suivi / évaluation	- Décembre 2025 - Mars 2026	CCS, CP	Directeurs d'école/ Collaborateurs	

## ❖ Rapport général de l'atelier

### **RAPPORT DE L'ATELIER DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES INSPECTEURS, CONSEILLERS PEDAGOGIQUES, CAPE ET ACTEURS INSTITUTIONNELS SUR LES NORMES EQF 5 ET 10 DANS LE DEPARTEMENT DU PLATEAU.**

Dans le souci de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation, la Coalition Béninoise des Organisations pour l'Education Pour Tous, CBO-EPT a initié un atelier de renforcement de capacités au profit des membres du corps d'encadrement et des acteurs institutionnels du département du Plateau en vue de l'appropriation des normes 5 et 10 de l' Ecole de Qualité Fondamentale ,EQF. Cet atelier s'est déroulé du mercredi 23 au jeudi 24 avril 2025 à l'hôtel << LES RESIDENCES CELINE DE KETOU<<

Facilitateur : madame Vitale OKE OLIVIER DE MONTAGUERE

#### STATISTIQUES DE L'ATELIER

Participants	Hommes	Femmes	total
Attendus	24	05	29
Présents	24	05	29

Après l'accueil et l'installation des participants, nous avons assisté à la cérémonie d'ouverture et de lancement pendant laquelle le Président de l'Observatoire de l'Education du plateau en la qualité de Monsieur Janvier ADEGBOLA, le Président du Conseil d'Administration de la Coalition Béninoise des Organisations pour l'Education Pour Tous CBO-EPT, Monsieur Arsène ADIFFON et le Directeur Départemental des Enseignements Maternel et Primaire du Plateau, Monsieur Yémalin Emile DOSSA ont respectivement pris la parole pour délivrer les mots de bienvenue. Pour l'ouverture officielle de l'atelier, le DDEMP –Plateau a insisté sur le sens que revêt cette rencontre qui contribuera à coup sûr à offrir une éducation de qualité à tous les enfants quelle que soit leur situation et ceci grâce à l'implication et la collaboration de tous les acteurs notamment la famille, les leaders locaux, le corps enseignant et les apprenants.

Pour un bon déroulement des activités, un présidium de trois membres a été installé et se présente ainsi qu'il suit :

- Président : HOTEgni Laurent – CCS Sakété
- Rapporteur : GBAHOUN Codjo – CP Zone4 Kétou
- Secrétaire : KOUKPO A. S Reine – CP Zone3 Ifangni

L'honneur fut échu à Madame Vitale OKE OLIVIER DE MONTAGUERE, Chargée du Programme de la CBO-EPT de présenter le programme Education Out Loud accompagné des résultats et recommandations de l'étude sur les barrières socio-culturelles et économiques qui entravent le maintien des apprenants à l'école. Conformément à l'agenda mis en place, les participants ont été soumis à un test de connaissance sur les normes EQF. A sa suite, les participants se sont réunis pour effectuer les premiers travaux de groupes sur la norme 5 relative à la non-discrimination en milieu scolaire et la norme 10 qui a trait à la collaboration effective, soutenue et fructueuse entre les enseignants et les autres membres de la communauté, leurs indicateurs et moyens de vérification. En ce qui concerne le second volet des travaux de groupe, les participants se sont réunis par catégories d'acteurs. D'un côté, les membres du corps d'encadrement (C/CS et CP) ont analysé les pratiques d'inspections et de visites de classe entrant dans le suivi et l'accompagnement efficace des enseignants sur les normes EQF 5 et 10. Dans cette perspective un recours aux grilles de visite d'écoles, d'inspections de classe et aux normes EQF 5 et 10 leur a permis d'identifier réellement les similitudes avec les indicateurs desdites normes EQF. De l'autre, la CAPE et la SOCIETE CIVILE, ont inventorié le rôle qui incombe aux parents et à la communauté dans le suivi de la qualité de l'éducation en lien avec ces normes EQF. Aussi ont-ils identifié le mode de renforcement de la communication et de la collaboration entre les différentes parties prenantes avant de faire part des mécanismes de participation nécessaires à la prise en compte des points de vue de tous les acteurs.

Pour clore les activités, un plan de suivi des normes et mécanismes a été élaboré .Ci joint ledit tableau :

### FEUILLE DE ROUTE

CATEGORIES	ACTIONS /ACTIVITES AMENER	DELAIS/ PERIODE	RESPONSABLE	ACTEURS ASSOCIES	OBSERVATIONS
<b>CORPS D'ENCADREMENT</b>					
<b>PARENTS D'ELEVES /SOCIETE CIVILE</b>					

La richesse des débats et les différents apports d'informations ont permis aux participants de capitaliser une pluralité de connaissances sur les normes EQF 5 et 10. Les initiateurs de cet atelier de renforcement de capacité ont remercié les participants à l'issue de cette section de formation qui permettra d'améliorer les performances scolaires. Dans son mot de clôture, le DDEMP a exprimé sa satisfaction pour l'assiduité et la participation active de tous les participants à cet atelier et nourri l'espoir que les acquis seront implémentés sur le terrain pour le bonheur des apprenants de tout le département. Prenant la parole, le Président du CA a invité les participants à une mise en œuvre effective des différents engagements pris au cours de l'atelier.

#### LE PRESIDUM

Le Président

**Laurent HOTEgni**

le rapporteur

**Codjo GBAHOUN**

la secrétaire

**Reine A. S. KOUKPO**